



CONSEIL NATIONAL DU SIDA  
11, PLACE DES 5 MARTYRS DU LYCEE BUFFON  
75696 PARIS CEDEX 14  
T. 33 [0]1 40 56 68 50  
F. 33 [0]1 40 56 68 90  
WWW.CNS.SANTE.FR

COMMUNIQUE DE PRESSE

FR

20/07/2012

## INTERVENTIONS DU CONSEIL NATIONAL DU SIDA ET ENJEUX DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE WASHINGTON

La XIX<sup>ème</sup> Conférence mondiale sur le sida *AIDS 2012*, qui attend plus de 20 000 participants du 22 au 27 juillet à Washington, constitue un rendez-vous majeur en faveur de la mobilisation internationale contre l'épidémie. La participation du Conseil national du sida, outre sa présence sur le stand France, sera marquée par la présentation de trois contributions sélectionnées par les organisateurs.

### Drogues, prostitution, financements innovants

Le CNS interviendra lors de deux sessions orales, consacrées respectivement aux politiques relatives aux drogues et à la prostitution, et présentera une analyse des paradoxes des politiques publiques françaises dans ces domaines et de leur impact négatif sur la prévention et l'accès à la santé. Alors que les pouvoirs publics français envisagent d'ouvrir la concertation sur la législation relative au commerce du sexe, la contribution du CNS devrait utilement éclairer les enjeux de santé que les politiques françaises relatives à la prostitution ont très insuffisamment promues jusqu'à présent.

Le CNS présentera également un poster consacré aux stratégies de financement international de la lutte contre le VIH/sida, à travers la promotion de financements innovants et de mécanismes favorisant la baisse des prix des traitements. Dans le contexte financier actuel, le CNS estime essentiel que les grands bailleurs internationaux tels que la France assument leur engagement de consacrer 0,7% de leur PNB à l'aide publique au développement et mettent en œuvre une taxe sur les transactions financières. Le CNS rappelle que l'objectif de garantir l'accès universel à la prévention, au traitement et aux soins exigerait d'augmenter les investissements annuels de 40%, alors que le soutien international a diminué pour la première fois en 2010. Aujourd'hui, 7 millions de personnes éligibles au traitement, dont 5 millions en Afrique, ne bénéficient pas des traitements dont ils ont impérativement besoin.

Cliquez ici pour télécharger le programme des interventions du CNS à Washington :

[http://www.cns.sante.fr/IMG/pdf/cns\\_programme\\_washington2012.pdf](http://www.cns.sante.fr/IMG/pdf/cns_programme_washington2012.pdf)

Enfin, alors que les autorités américaines ont accordé ces derniers jours l'extension d'autorisation de mise sur le marché d'un antirétroviral à un usage en prévention primaire, la conférence sera l'occasion pour le CNS de faire connaître son récent *Avis sur l'intérêt potentiel du concept de prophylaxie pré-exposition du VIH/sida (PrEP)* et de contribuer à éclairer le sujet. En matière de politique de santé en France, le CNS juge prioritaire d'accélérer et d'amplifier la mise en œuvre d'une approche globale de prévention combinée, articulant la promotion renforcée du dépistage et de l'ensemble des moyens de prévention disponibles.

La *Déclaration de Washington*, lancée à l'occasion de cette XIX<sup>ème</sup> conférence mondiale, proclame que la lutte contre le sida est arrivée à un tournant de son histoire. Les progrès scientifiques et les efforts consentis en matière d'accès à la prévention, au dépistage et aux traitements efficaces permettent, en effet, d'envisager de renverser le cours de l'épidémie, mais leur mise en œuvre exige un accroissement sans précédent de l'action et de ses moyens.

A cet égard, le CNS se félicite de la présence annoncée de Marisol Touraine, Ministre des affaires sociales et de la santé, et de Geneviève Fioraso, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, lors de cette conférence qui constitue une occasion unique pour les gouvernements d'annoncer des engagements concrets et chiffrés à la hauteur des enjeux.

Contact : Julien Bressy, Chargé de communication | 06 35 26 85 71 | [julien.bressy@sante.gouv.fr](mailto:julien.bressy@sante.gouv.fr)

Créé en 1989, le Conseil national du sida est un organe consultatif indépendant composé de 24 membres spécialistes du VIH/sida, représentants de la société civile ou militants associatifs.

Le Conseil national du sida émet des avis et des recommandations sur toutes les questions posées par le VIH/sida à la société. Ses travaux sont adressés aux autorités politiques et à l'ensemble des personnes concernées par l'épidémie.

Le Conseil national du sida participe ainsi à la réflexion sur les politiques publiques et œuvre au respect des principes éthiques fondamentaux et des droits des personnes.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.cns.sante.fr](http://www.cns.sante.fr)